

CONCOURS

Dessine ton instrument de musique du futur

Préambule

Par la remise de leur dessin, les participants et leurs représentants légaux reconnaissent avoir pris connaissance et accepter sans réserve le présent règlement de concours.

Article 1 – Contexte et objet du concours

Dans le cadre sa saison culturelle 2024-2025, la Ville de Baugé-en-Anjou souhaite promouvoir sa programmation à travers l'instauration d'un jeu concours.

Pour la venue du groupe **The Wackids avec leur concert Futur 2000** le dimanche 9 mars 2025 au Centre Culturel René d'Anjou, nous organisons un concours photo sur la thématique suivante :

Dessine ton instrument de musique du futur

Pour ton dessin nous demandons un format A4, tu peux utiliser des crayons de couleurs, de la peinture, des pastels... ou faire des collages.

Nous n'acceptons pas les dessins avec du relief (car ils devront être scannés)

Les candidatures doivent être envoyées à culture@baugeenanjou.fr jusqu'au 3 mars 2025

Article 2 – Modalités de participation

- 1) Le/la participant.e doit obligatoirement être mineur entre 5 et 12 ans
- 2) Le/la participant.e ne peut soumettre qu'un seul dessin,
- 3) Le mail de candidature adressé au service Culture de la Ville de Baugé-en-Anjou doit contenir nom, prénom, adresse mail, adresse postale et numéro de téléphone du/de la de le/la représentante légale du participant.e, et le nom, prénom âge du mineur
- 4) Le dessin ne doit pas présenter de logos et marques visibles,
- 5) Conformément à la loi Évin, les participants s'engagent à ce que leurs dessins ne comportent aucune publicité directe ou indirecte en faveur des produits du tabac ou des boissons alcoolisées,
- 6) Le/la responsable légale du participant.e accepte la diffusion à titre gratuit de sa photo sur tous les supports physiques, les réseaux et sites de la ville de Baugé-en-Anjou,
- 7) Le mail de candidature doit contenir la mention ci-après : « Je reconnais avoir pris connaissance et accepter le règlement du concours ».

Article 3 – Modalités de sélection

1) Une étude de l'ensemble des candidatures sera effectuée par la chargée de mission Culture et la présidente de la commission Culture.

2) Les dessins seront sélectionnés selon les critères suivants :

Respect de la thématique imposée et originalité du dessin

Article 4 – Calendrier

Lancement du concours : lundi 10 février 2025-8h

Date limite de réponse au concours : lundi 3 mars 2025-16h

Sélection par le jury : le 4 mars 2025

Résultat du concours et envoi du mail aux lauréats : le vendredi 4 mars 2025

Article 5 – Dotations

Les 4 lauréats du concours de dessins recevront 1 place gratuite chacun, d'une valeur de 5€, pour le spectacle :

THE WACKIDS

Concert Futur 2000

le 9 mars 2025

au Centre Culturel René d'Anjou de Baugé-en-Anjou

à 16h.

Les 4 lauréats du concours de dessins verront leur œuvre relayée sur le site et les réseaux de la Ville de Baugé-en-Anjou.

Article 6 – Données personnelles

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Collectivité de Baugé-en-Anjou, Hôtel de Ville - Baugé - pour l'inscription à notre jeu concours « dessine ton instrument de musique du Futur »

Elles seront conservées jusqu'à la nomination des lauréats, et sont destinées uniquement pour la gestion du concours et à un usage interne aux personnes habilitées du Service Culture de la Collectivité.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par mail à l'adresse suivante Service Culture de la Collectivité de Baugé-en-Anjou, Hôtel de Ville - Baugé - 49150 BAUGE-EN-ANJOU - culture@baugeenanjou.fr , en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie d'une preuve d'identité. En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles dpo@collectivites.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.